

AVIRON VAIRES TORCY

Assemblée générale de l'association

Saison 2021-2022

Stade nautique olympique le 11 décembre 2022



Table des matières

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	3
RAPPORT D'ACTIVITE	3
Côté sportif	3
Côté organisation	3
Côté matériel	4
Côté humain	4
Actions de communication	5
Promotion sur les cotisations	5
Formation d'encadrants	5
Réalisation des objectifs fixés lors de la précédente AG	5
COMPTE-RENDU FINANCIER	5
Compte de résultat :	5
Bilan :	6
Nos ressources	6
Nos dépenses	6
Actif du bilan	6
Passif du bilan	7
Validation de la comptabilité	7
OBJECTIFS POUR LA SAISON 2022-2023	7
AVT, Club support de la Ligue d'Ile de France	7
Objectifs humains	7
Objectifs sportifs	7
Objectifs matériels	7
BUDGET PREVISIONNEL	8
Nos ressources	8
Nos dépenses	8
FIXATION DES COTISATIONS 2023/2024	8
ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
MODIFICATION DES STATUTS	9
Motivation	9
Proposition de modification :	9
Questions diverses	9



Ouverture de l'Assemblée Générale

Deux représentants de la commune de VAIRES : Jean Charles RAMIREZ et Claire SHCAEGIS

Une représentante de la commune de TORCY : Brigitte EUDE

11 membres de l'association sont présents.

5 sont membres votants.

Selon les statuts sont membres votants les adhérents de plus de 6 mois d'ancienneté et âgée de plus de 18 ans.

Pour la validité des décisions, l'assemblée doit comprendre au moins le quart des membres votants.

Le nombre total des votants étant de 19, les 5 membres votants permettent de valider les décisions.

Rapport d'activité

Côté sportif

Les deux premières saisons, du club, soit 2020 et 2021, ont été marquées par des confinements qui nous ont contraints de restreindre, voire d'arrêter toute activité.

Reprise après les confinements, les activités sportives ont proposé 3 entrainements par semaine, dont des entrainements en salle (aviron indoor) le soir et les weekends quand la pratique sur l'eau était impossible.

Nous avons mis à profit les compétitions organisées sur le bassin pour participer à :

- L'Avirathlon où 2 jeunes rameurs ont intégrés des équipages d'un autre club ;
- La coupe LIFA 2 où un jeune rameur et un équipage « OPEN » ont participé.

L'un de notre équipage a participé à une randonnée dans l'Oise.

Nous avons également participé à l'animation MARN'ESTIVAL organisée par la ville de VAIRES en déplaçant ponton, yolettes et bateau de sécurité pour proposer aux visiteurs un baptême en yolette. La météo ne nous a pas permis d'obtenir le succès que nous espérions.

Côté organisation

Les évènements festifs et les compétitions ont également repris. La ligue d'ile de France d'aviron, la fédération d'aviron mais aussi la fédération de canoë kayak ont organisé des compétitons nécessitant l'exclusivité de navigation, la pratique sur l'eau pour le club a donc été annulée ces jours-là.

Lors des évènements organisés par la LIFA et la FFA, nous avons participé à 6 manifestations pour lesquelles nous avons géré le prêt de matériel, mobilisé des bénévoles parmi nos adhérents et organisé des buvettes. Ces animations ont participé à la cohésion de nos équipes.

L'animation MARN'ESTIVAL ainsi qu'une autre sortie sur la Marne nous ont permis d'expérimenter un chariot et une remorque pour transporter les bateaux au ponton sur la Marne. Le club de voile de VAIRES nous a fait don d'une petite remorque pour transporter le bateau de sécurité.

Une nouvelle gestion de l'ile de loisirs de VAIRES TORCY a été mise en place. L'UCPA qui avait la gestion complète de l'ile de loisirs a été remplacée dans les grandes lignes par :

RECREA pour la gestion des activités loisirs du site ;



- Le CREPS pour la gestion de la partie « mouvement sportif » : haut niveau aviron et canoé kayak, le club de voile et notre club et coordinateur des différentes entités du site ;
- ENGIE pour la maintenance du site.

Cette organisation nous permet d'être reconnu comme une entité du site et à ce titre de pouvoir bénéficier notamment de vestiaires et d'une salle de réunion partagée avec la FFCK.

Nos participations aux activités du SNO (buvette, bénévoles), nous ont permis de mettre en application notre rôle de « club support », ce qui a été très apprécié par la LIFA et la FFA.

Nous remercions à nouveau tous les bénévoles qui ont aidé à la réussite de ces manifestations.

Côté matériel

La LIFA héberge notre parc de matériel dans une demi-travée des garages aviron.

La place disponible ne nous permet toujours pas de préparer tous les matériels, les 2 huits restent indisponibles.

Cependant, nous avons acquis des portants de couple pour le 2-, le transformant ainsi en 2X. il est très souvent utilisé.

Nous avons également fabriqué un chariot pour déplacer les bateaux sur le site.

Le club de voile nous a donné une petite remorque nous permettant de déplacer sur le site le bateau de sécurité.

Le prêt par la FFA d'une remorque à bateau est venu compléter le dispositif pour aller ramer sur la Marne. Ce dispositif a été expérimenté à deux occasions ;

Par contre, l'acquisition d'avirons de couple de type hachoir n'a pu être réalisé.

Côté humain

La saison 2021 - 2022 (1er septembre 2021 au 31 août 2022) :

Le confinement de la saison précédente a été dévastateur pour nos effectifs, d'un effectif de 23 adhérents, seulement 7 se sont réinscrits pour la saison suivante et 26 nouveaux adhérents nous ont rejoint pour atteindre un collectif de 32 rameuses et rameurs pour la saison 2022.

Nous avons atteint la parité femmes / hommes avec 17 femmes et 16 hommes inscrits.

Les jeunes sont malheureusement moins nombreux que les années précédentes avec 6 jeunes de moins de 18 ans.

Répartition de nos adhérents pour la saison 2021 – 2022 :

Nbre de licenciés	2022	2021	
Femmes Hommes	17 16	7 16	
Total	33	23	
dont J12 à J18	6	8	

Pour nous développer ainsi nous avons :

- Mise en œuvre des actions de communication ;
- Proposer des promotions sur nos tarifs d'adhésion.



Actions de communication

- Participation au forum des associations de VAIRES le 4 septembre 2021 ;
- Participation au forum des associations de TORCY le 5 septembre 2021;
- Participation au VITALSPORT de DECATHLON les 11 et 12 septembre 2021;

Parmi ces opérations le forum des associations de VAIRES remporte le plus de succès.

Promotion sur les cotisations

Nous avons supprimé le droit d'entrée de 40€.

Nous avons accordé des tarifs inférieurs de 25% à 30% selon les catégories et hors coût de la licence d'un peu plus de 50€.

Formation d'encadrants

Une personne, Philippe BLIN, s'est inscrite pour obtenir le diplôme d'éducateur, il a réussi les épreuves écrites et est en cours de confirmation sur l'eau.

Réalisation des objectifs fixés lors de la précédente AG

Parmi les objectifs que nous nous avions fixés, nous avons réalisé :

- Les supports à la LIFA et à la FFA grâce à nos bénévoles ;
- Le développement de nos effectifs passant de 23 à 33 ;
- La participation à deux compétitions ;
- L'acquisition des portants de couple et les moyens logistiques pour aller sur la Marne ;
- L'acquisition d'aviron de couple n'est pas encore finalisée.

Compte-rendu financier

Compte de résultat :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CTES RESS	OURCES DIREC	TES	
60 Achats		70 Vente de produits finis,	
605 Achats de matériel, équipements et travaux	1 278,66 €	marchandises, prestations de service	2 878,34 €
606 Achats non stockés de matière et fournitures	321,26 €	74 Subventions d'exploitation	
607 Achats de marchandises	1 643,46 €	Conseil régional	600,00€
615 Entretien et réparation	200,66 €	Conseil départemental	4 286,00 €
616 Assurance	360,96 €	Commune TORCY / VAIRES	1 400,00 €
618 Divers, Documentation	70,00€	75 Autes produits de gestion courante	
623 Publicité, Publication	178,55€	756 Cotisations	10 089,98 €
625 Déplacements, missions		757 Stages	
628 Divers, cotisations FFA	2 519,65 €	759 Dons manuels, mécénat	
66 Charges financières	103,66 €	79 Transfert de charges	
681 Dotations aux amortis sements	2 862,03 €		
69 Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES CHARGES	9 538,89 €	TOTAL DES PRODUITS	19 254,32 €
Excédent prévisionnel	9 715,43 €	Insuffisance prévisionnelle	



Bilan:

ACTIF	Exercice 2021 - 2022			Exercice 2020 - 2021
AVIII	Brut	Amortissement s et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Installations techniques, matériels, et o	15 655,00 €	5 849,17 €	9 805,83 €	8 542,86 €
Immobilisations financières (2):				
Total I	15 655,00 €	5 849,17 €	9 805,83 €	8 542,86 €
ACTIF CIRCULANT				
Créances (3):				
Instruments de trésorerie	2 726,00 €		2 726,00 €	576,00€
Disponibilités	17 693,25 €		17 693,25 €	11 390,79 €
Charges constatées d'avance (3)				
Total II	20 419,25 €		20 419,25 €	11 966,79 €
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	36 074,25 €	5 849,17 €	30 225,08 €	20 509,65€

PASSIF	Exercice 2021 - 2022	Exercice 2020 - 2021	
CAPITAUX PROPRES*			
Report à nouveau (d)	20 509,65€	9 252,71 €	
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte	9 715,43 €	11 256,94 €	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	30 225,08 €	20 509,65€	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARC	SES		
Total II			
Total III			
Ecarts de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	30 225,08 €	20 509,65€	

Nos ressources

Elles sont composées de 50% des cotisations et 20% de subventions et 15% des recettes des buvettes.

Les subventions proviennent du conseil départemental (ANS), des communes de Vaires et de Torcy. L'ANS subventionne les fédérations, ligues et conseils départementaux qui redistribuent. Cette dernière saison des subventions exceptionnelles ont été votées pour dédommager les clubs des conséquences des confinements.

Les « produits exceptionnels » proviennent de la vente d'un gilet technique.

Nos dépenses

Toujours hébergés par la Ligue et toujours ignorés par le gestionnaire du site, nos prévisions de dépenses pour le poste hébergement / vestiaire sont restées inutilisées.

Nos dépenses courantes sont essentiellement constituées des frais de licences à la FFA et des achats de marchandises pour les buvettes, à mettre en correspondance avec les ventes des produits finis.

Actif du bilan

Nos investissements sont liés au rachat à la LIFA de nos bateaux, la 3^{ème} échéance de 25% du parc est acquise sur l'exercice.

L'actif du bilan fait apparaître une trésorerie de 20 419 €.



Les disponibilités semblent importantes, mais les installations que nous utilisons ne sont pas pérennes et des ressources, certainement importantes, seront nécessaires dans un avenir plus ou moins proche.

Passif du bilan

Il ne fait apparaître que les résultats de l'exercice en cours et des exercices précédents qui n'ont pas encore été investis. Le passif des années antérieures a été soldé.

Validation de la comptabilité

William PETERS, comptable, a vérifié et validé la comptabilité.

Il accepte de tenir ce rôle pour les comptes de la saison 2022/2023.

Objectifs pour la saison 2022-2023

AVT, Club support de la Ligue d'Ile de France

Nous sommes l'interface entre la Ligue d'ile de France et la vie locale. Nous avons pour objectif d'assister, voire d'organiser les manifestations sur le stade nautique olympique (SNO) en fonction des moyens de l'association.

Tout d'abord le championnat de France sprint début octobre 2022 pour lesquels nous sommes coorganisateur

Une manifestation, l'AVIRATHLON, sera organisée début décembre 2022.

Nous serons certainement sollicités dans l'organisation d'autres manifestations sur le bassin. Pour rappel, jusqu'à ce jour, le club de Mantes la Jolie organise toutes les manifestations d'île de France.

En 2023 nous participerons à l'organisation des championnats du monde junior sur le SNO.

Objectifs humains

- Parvenir à 50 licenciés la saison prochaine
- Pour satisfaire notre statut de club support de la Ligue, nous devons réunir un collectif de
- bénévoles d'au moins 10 personnes pour participer à l'organisation de manifestations sur le
- Être soutenus par de nouveaux encadrants

Objectifs sportifs

- Participez à une ou deux compétitions notamment celles qui seront organisées sur le SNO
- Ramer sur la Marne en embarquant sur le ponton du stade nautique.
- Participer à une ou plusieurs randonnées en France. Pour cela nous devons entrainer les candidats à ramer plusieurs heures et organiser le déplacement.
- Obtenir le brevet de bronze pour au moins 60% de notre effectif, le brevet d'argent pour au moins 40% d'entre nous et le brevet d'or pour au moins 5 rameurs.

Objectifs matériels

- Acquérir un complément d'aviron de couple de type hachoir, recherche de bons avirons d'occasion
- Acquérir une remorque pour le transport de nos bateaux
- Acquérir la totalité de notre parc de matériel



Budget prévisionnel

Nos ressources

L'essentiel de nos ressources provient des cotisations.

Les subventions liées à l'ANS ne se maintiendront certainement pas au niveau de la saison passée.

Les subventions des municipalités resteront certainement au même niveau que la saison passée.

Les recettes des buvettes

Nos dépenses

Outre les dépenses courantes habituelles, nous prévoyons l'achat de composants et l'entretien du moteur du bateau de sécurité

Nos investissements seront constitués de la 4ème échéance du rachat de nos bateaux à la LIFA

L'achat d'une remorque et d'avirons.

Des provisions pour l'acquisition de nouvelles installations

Fixation des cotisations 2023/2024

Cf. tableau ci-dessous

Cotisation annuelle, mise ne place d'un nouveau barème :

- Suppression du droit d'entrée;
- Montant de 420 € pour un adulte et déclinaison pour les autres catégories ;
- Suppression des tarifs promotionnels.

Stages d'été : maintien à 80€ les 4 jours de stage et réduction de 40€ pour ceux qui s'inscrivent à la saison suivante.

Tarif des cotisations 2022 - 2023

Cotisation	Comptant	En 3 fois		
Adulte	420,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €
Famille (par personne)	340,00 €	115,00 €	115,00 €	110,00 €
Jeune né de 2005 à 2008	340,00 €	115,00 €	115,00 €	110,00 €
Jeune né de 2009 à 2012	280,00 €	95,00€	95,00 €	90,00 €
Etudiant	340,00 €	115,00 €	115,00 €	110,00 €

Les membres votant ont approuvé à l'unanimité les propositions de tarification.

Elections au conseil d'administration

Rappel des statuts :

Sont éligibles et votants tout membre de l'association âgé de plus de 18 ans et adhérent depuis plus de 6 mois.

A ce jour, 18 personnes satisfont ces critères.



Aucun candidat ne s'est déclaré.

Le Conseil d'Administration ainsi constitué a élu les membres du Bureau. Le Bureau est constitué de trois membres :

- Président : Alain JOUVET

- Trésorier : Valérie GUILLOUZO

- Secrétaire : Philippe BLIN.

Modification des statuts

Motivation

Nos statuts ne prévoient pas l'organisation des buvettes.

Pour l'obtention d'un droit de vendre des boissons et des denrées alimentaires nous devons modifier nos statuts

En outre, cela nous permettra d'obtenir des cartes d'achat dans certains magasins d'alimentation.

Les membres votants ont approuvé à l'unanimité cette modification

Proposition de modification :

Article 18 - Ressources, ajouter un alinéa :

« - les recettes des buvettes : vente de boissons et produits alimentaires lors des manifestations, »

Questions diverses

Débat concernant la possibilité d'un transfert de nos installations à l'extrémité du site, à côté du club de voile.

Les informations à notre disposition à ce jour ne permettent pas d'obtenir l'assentiment de nos adhérents.